CHARLES, Mme JNO.—
Taxe de 1863, montant à.....$1 20
Taxe de 1863, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bertrand, Prieur, Perdrau et Pauvida, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 486, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Bertrand sur une profondeur de 85 pieds.

CARR, JOB.—
Taxe de 1863, montant à.....$1 80
Taxe de 1863, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Perdrau et Perdido, désigné comme le lot No. 29 de l'Ilet No. 493; le dit lot No. 29 mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Perdrau sur une profondeur de 103 pieds 4 pouces.

CARROLL, J. W.—
Taxe de 1863, montant à.....$114 00
Taxe de 1864, montant à.....114 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Poydras et Perdido, désignés comme lot No. 9 de l'Ilet No. 220; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Perdido sur 117 pieds de profondeur.

CELLINS, GEO. W.—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Perdrau et Perdido, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 220; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 102 pieds.

CLARK, MICHAEL—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clio, Liberté, Howard et Erato, désignée comme portion des Nos. 8 de l'Ilet No. 349; la dite portion de lot No. 8 mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 91 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Liberté et Clio.

CURLEY, Mme MICHAEL—
Taxe de 1863, montant à.....$3 60
Taxe de 1863, montant à.....3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Liberté, Perdrau et Lafayette, désigné comme le lot No. 23 de l'Ilet No. 243; le dit lot No. 23 mesure 16 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 107 pieds.

CURTIS, Mme PEDRO.—
Taxe de 1863, montant à.....$3 60
Taxe de 1863, montant à.....3 60
Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Cyprès et Julia, désigné comme le lot No. 2 de l'Ilet No. 399, la dit lot No. 23 mesure 27 pieds 7 pouces de face à la rue Cyprès sur une profondeur de 115 pieds 4 pouces; le dit lot No. 23 forme l'encoignure des rues Cyprès et Johnson.

DERUSSEAU, ROBERT Y.—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clio, Prieur, Howard et Erato, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 358; le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 7 lignes.

DEVLIN, PATRICK J.—
Taxe de 1863, montant à.....$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Howard et Erato, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 358; le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 127 pieds de profondeur.

DOWNEY, Mme R. F.—
Taxe de 1863, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bertrand, Johnson, Gravier et Perdido, désigné comme le lot No. 29 de l'Ilet No. 498; le dit lot No. 29 mesure 30 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 131 pieds.

GALVIN, JAMES.—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Pauvida, désigné comme le lot No. 11 de l'Ilet No. 499; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 120 pieds. Le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Prieur et Robertson.

GARRE, Vve R. A.—
Taxe de 1863, montant à.....$63 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Euphrosine, Liberté, Howard et Calliope, désignés comme lots Nos. 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'Ilet No. 507, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent, ensemble, 60 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 127 pieds; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent, ensemble, 60 pieds de face à la rue Liberté sur 128 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 21 et 23 forment l'encoignure des rues Liberté et Euphrosine.

GRAMMURG, ROBERT Y.—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clio, Perez, Howard et Erato, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 358; le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 7 lignes.

GRIFFIN, Mme R. F.—
Taxe de 1863, montant à.....$36 00
Taxe de 1863, montant à.....24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Perdrau et Perdido, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 221; le dit lot No. 29 mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Perdrau sur une profondeur de 103 pieds 4 pouces.

GARROLL, J. W.—
Taxe de 1863, montant à.....$114 00
Taxe de 1864, montant à.....114 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Poydras et Perdido, désignés comme lot No. 9 de l'Ilet No. 220; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Perdido sur 117 pieds de profondeur.

GELLINS, GEO. W.—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Perdrau et Perdido, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 220; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 102 pieds.

GLARK, MICHAEL—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clio, Liberté, Howard et Erato, désignée comme portion des Nos. 8 de l'Ilet No. 349; la dite portion de lot No. 8 mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 91 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Liberté et Clio.

GARRE, Vve R. A.—
Taxe de 1863, montant à.....$63 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Euphrosine, Liberté, Howard et Calliope, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'Ilet No. 507; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 127 pieds.

GARRE, Vve R. A.—
Taxe de 1863, montant à.....$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope, désigné comme lot No. 20 mesure 31 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 127 pieds.

GARRE, Vve R. A.—
Taxe de 1863, montant à.....$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope, désigné comme lot No. 18 et 19 de l'Ilet No. 507; le dit lot No. 18 et 19 mesurent 45 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 126 pieds.

GARRE, Vve R. A.—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'Ilet No. 507; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent, ensemble, 60 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 126 pieds.

GARRET, HUGH—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Liberté, Canal et Claiborne, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 265; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 97 pieds.

GOMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE CHICAGO, ST. LOUIS ET NOUVELLE-ORLEANS—
Taxe de 1863, montant à.....$60 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Liberté, Howard et Calliope, désignée comme lot No. 18 et 19 mesurent 45 pieds de face à la rue Thalie sur 150 pieds de profondeur.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 58; le dit lot No. 2 mesure 22 pieds de face à la rue Peters sur 94 pieds de profondeur.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 58; le dit lot No. 3 mesure 22 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 94 pieds.

CONNOLLY, Mme JOHN—
Taxe de 1863, montant à.....$15 60
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Ursulines, Galvez et Miro, désignés comme lots Nos. 14 et 15 mesurent 42 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 175 pieds de profondeur.

CARTER, Mme ANNA L. ET AUTI—
Taxe de 1863, montant à.....
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, St. Charles et [illegible] désignés comme les lots Nos. [illegible] de l'Ilet No. [illegible] de lots Nos. [illegible] pieds; les dits lots Nos. [illegible] sont situés sur la rue St. Charles et ont chacun de [illegible] pieds; les dits lots Nos. [illegible] sont situés sur la rue Claiborne, chacun de [illegible] pieds.

CRAWFORD, ELIZA J.—
Taxe de 1863, montant à.....$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Clio, Dryades et Calliope, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 17 mesure 22 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 127 pieds.

CLARK, PHILIP.—
Taxe de 1863, montant à.....$9 00
Taxe de 1863, montant à.....9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Erato, Clara et Clio, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 415; le dit lot No. 5 mesure 22 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur.

COLEMAN, H. D. & BRO.—
Taxe de 1863, montant à.....$84 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'Ilet No. 415; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Magnolia et Clara.

COLEMAN, H. D. & BRO.—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 415; le dit lot No. 5 mesure 22 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur.

COLEMAN, H. D. & BRO.—
Taxe de 1863, montant à.....$84 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désignés comme lots Nos 21 à 24 de l'Ilet No. 415; les dits lots Nos 21 à 23 mesurent 96 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds; le dit lot No. 24 mesure 96 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds; le dit lot No. 24 forme l'encoignure des rues Magnolia et Clara.

CUNNINGHAM, JOHN—
Taxe de 1863, montant à.....2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolie, Erato, Clio et Thalia désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 416; les dits lots Nos 6 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 80 pieds.

CUNVIN, JAMES—
Taxe de 1862, montant à.....$60
Taxe de 1863, montant à.....4 8
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Willow, Erato, Claiborne et Clio, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 449; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 122 pieds.

CONWAY, JNO. M.—
Taxe de 1862, montant à.....12
Taxe de 1863, montant à.....18
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Toph, Roche, Ulivia, Erato et la ligne Jefferson, désigné comme l'Ilet No. 567.

CAMPAGNE, PIERRE—
Taxe de 1863, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thalia, Basin, Franklin et Melpomène, désigné comme le lot No. 1 de l'Ilet No. 216; le dit lot No. 1 mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur une profondeur de 106 pieds 4 pouces.

CARANNIER, MRS JULIA—
Taxe de 1863, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Liberté, Franklin et Melpomène, désigné comme le lot No. 1 de l'Ilet No. 222; le dit lot No. 1 mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 72 pieds 6 pouces; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Melpomène et Franklin.

COATS, WILLIAM—
Taxe de 1863, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Liberté, Howard et Calliope, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 353; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 127 pieds.

CRESCENT CITY COTTON MFG. CO.—
Taxe de 1863, montant à.....$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Willow, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 46; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 45 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 126 pieds.

CRESCENT CITY COTTON MANUFCTURING COMPANY—
Taxe de 1863, montant à.....$15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 46; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 45 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 126 pieds.

CONNOLLY, Mme JOHN—
Taxe de 1863, montant à.....$15 60
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Ursulines, Galvez et Miro, désignés comme lots Nos. 14 et 15 mesurent 42 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 175 pieds de profondeur.

CARTER, Mme ANNA L. ET AUTI—
Taxe de 1863, montant à.....
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'Ilet No. 415; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 2 à 4 mesurent 93 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magnolia et Clara.

COLEMAN, H. D. & BRO.—
Taxe de 1863, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 415; le dit lot No. 5 mesure 22 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur.

COLEMAN, H. D. & BRO.—
Taxe de 1863, montant à.....$84 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désignés comme lots Nos 21 à 24 de l'Ilet No. 415; les dits lots Nos 21 à 23 mesurent 96 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds; le dit lot No. 24 mesure 96 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds; le dit lot No. 24 forme l'encoignure des rues Magnolia et Clara.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$26 00
Taxe de 1863, montant à.....26 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rampart, Desire, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 25 mesure 19 pieds de face à la rue Rampart sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 23 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$4 80
Taxe de 1863, montant à.....4 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 26 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$63 00
Taxe de 1863, montant à.....63 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 27 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 28 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 29 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 30 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 31 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 31 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 32 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 32 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 33 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 33 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 34 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 34 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 35 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 35 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 36 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 36 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 37 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 37 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 38 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 38 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 39 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 39 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 40 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 40 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 41 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 41 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 42 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 42 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 43 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 43 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 44 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 44 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 45 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 45 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 46 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 46 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 47 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 47 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 48 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 48 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 49 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 49 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 50 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 50 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 51 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 51 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bronde, Gravier, Pauline et Commune, désigné comme lot No. 52 de l'Ilet No. 391; le dit lot No. 52 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Bronde sur une profondeur de 58 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1862, montant à.....$6 00
Taxe de 1863, montant à.....6 00
Un cert